

Rapport du Président

Commission permanente
du vendredi 15 mars 2024
N° CP-2024-2-6-2
N° applicatif 8793

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction culture et patrimoine

Service consulté

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES A RAYONNEMENT D'ÉCHELLE ALSACE

Résumé : L'Alsace, héritière de la tradition humaniste rhénane liée à l'invention de l'imprimerie, est une terre d'écriture. La Collectivité européenne d'Alsace souhaite soutenir cette dynamique, à la fois par le Concours littéraire d'Alsace, mais également par le renouvellement du soutien aux manifestations littéraires à rayonnement d'échelle Alsace, qui ponctuent la vie culturelle de notre territoire.

En 2022, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté ses orientations pour la culture et le rayonnement de l'Alsace (délibération n° CD-2022-1-6-2 du 22 février 2022 relative aux orientations pour la culture et le rayonnement de l'Alsace). Celles-ci croisent des valeurs humanistes et des marqueurs emblématiques dont la culture de l'écrit, héritage humaniste du XVIème siècle, de la création de l'imprimerie à la production contemporaine.

Ces orientations se complètent d'objectifs de lecture publique forts (délibération n° CD-2022-4-6-1 du 20 octobre 2022 relative à la Politique de lecture publique – Pour des bibliothèques ancrées dans les défis du XXIème siècle), parmi lesquels figure l'ambition de soutenir et développer le rayonnement de la vie et de la création littéraires sur le territoire alsacien.

Dans ce cadre, la Collectivité européenne d'Alsace souhaite réaffirmer son soutien aux manifestations littéraires (festivals, forums et salons du livre) dont le rayonnement est d'échelle Alsace, à travers un appel à projet annuel.

Les objectifs de cet appel à projet sont de :

- Soutenir le rayonnement de l'Alsace en matière de vie et de création littéraires
- Soutenir le développement d'espaces de rencontre et de médiation entre les acteurs du monde du livre (auteurs, illustrateurs, éditeurs, librairies...) et le grand public

- Développer les synergies locales entre établissements de lecture publique et manifestations littéraires

Les manifestations littéraires d'envergure se caractérisent par une programmation diversifiée, un minima de 2 journées d'action, une fréquentation confirmée de plus de 5000 visiteurs.

Dans l'étude des projets, la Collectivité européenne d'Alsace sera particulièrement attentive au respect d'une rémunération minimale des auteurs, de la mise en œuvre d'actions de médiation auprès des collégiens et/ou des publics éloignés de l'offre culturelle, de synergie de la manifestation littéraire avec les bibliothèques en proximité.

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers cet appel à projet, cherche également à créer des synergies entre les manifestations littéraires et d'autres enjeux prioritaires de la Collectivité. A ce titre, les manifestations littéraires sont encouragées à développer des actions à destination des acteurs du monde du livre et de la littérature (rencontres professionnelles), à développer des actions pour les publics en situation d'illettrisme, à faire échos aux temps forts de la Saison Culturelle Alsacienne, ou à inscrire leur action dans une dimension transfrontalière et bilingue.

Afin d'accompagner les manifestations littéraires dans leurs évolutions et questionnements, la Collectivité européenne d'Alsace crée en parallèle un réseau des manifestations littéraires, dans une optique de développement de la vie littéraire en Alsace. Ce réseau sera animé par la Cheffe de projet Vie littéraire, au sein du Pôle Lecture Publique.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- De renouveler le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace aux manifestations littéraires (festivals, forums et salons du livre) à rayonnement d'échelle Alsace ;
- D'approuver le lancement d'un appel à projet, dont les objectifs sont de :
 - soutenir le rayonnement de l'Alsace en matière de vie et de création littéraires
 - soutenir le développement d'espaces de rencontre et de médiation entre les acteurs du monde du livre (auteurs, illustrateurs, éditeurs, librairies...) et le grand public
 - développer les synergies locales entre établissements de lecture publique et manifestations littéraires
- D'approuver le cahier des charges de l'appel à projets « Manifestations littéraires à rayonnement d'échelle Alsace » pour l'année 2024, joint en annexe au présent rapport ;
- De m'autoriser à lancer l'appel à projets « Manifestations littéraires à rayonnement d'échelle Alsace » pour l'année 2024, avec un délai de dépôt des projets allant du 22 mars 2024 au 30 avril 2024 ;
- De préciser que l'enveloppe globale prévue pour 2024 s'élève à 40 000 €.

Les crédits seront prélevés sur l'opération P1710003.

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
P171	0003	P171E01	T94	4359-65-65748-313	40 000 €
TOTAL					40 000€

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.